



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 10 juin 2024

**Présents** : Jean-Claude ARTEIL, Marie BARBAUX-DREUX, Sylvie CARMELLE, Mélanie EVRA, Patrick LE REZIO, Dominique LEBLOND, Adeline NEAU, Annick OHLERT, Arnaud POETTE, Carole RIBEIRO, Benoît ROGER

**Absents excusés** : Sophie MENUS, Olivier PAWLICKI, Grégory COIGNOUX représenté par Benoît ROGER

**Secrétaire** : Benoît ROGER

### 2024-035 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion - délibération

Madame Le Maire donne lecture à l'Assemblée du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 mai 2024. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de cette réunion.

### Bilan des délégations au Maire - information

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les décisions suivantes ont été prises en matière de préemption urbain :

- Renonciation au Droit de Préemption Urbain pour la propriété de Monsieur et Madame RAMOS, sise 16 rue du Tour de Ville, cadastrée ZH 65, d'une superficie totale de 678 m2, pour un prix de vente de 125 000 €.
- Renonciation au Droit de Préemption Urbain pour la propriété de Monsieur THERY Quentin, sise 10 rue de Monceau, cadastrée AB 58 et l'Equipée AB 641, d'une superficie totale de 656 m2, pour un prix de vente de 60 000 €.

### 2024-036 – Approuver la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat

Madame le Maire expose la répartition du capital social de la société SPL-Xdemat suite aux adhésions et sorties intervenues depuis la dernière assemblée.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, à savoir :

- le Département de l'Aube : 6 557 actions soit 51,08 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 659 actions soit 5,13 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 272 actions soit 2,12 % du capital social,
- le Département de la Marne : 559 actions soit 4,35 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 267 actions soit 2,08 % du capital social,
- le Département de Meurthe-et-Moselle : 322 actions soit 2,51 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 505 actions soit 3,93 % du capital social
- le Département des Vosges : 356 actions soit 2,77 % du capital social,
- les communes et groupements de communes : 3 341 actions soit 26,03 % du capital social détenues par 3 274 actionnaires.

- de donner pouvoir au représentant de la collectivité à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion le 28 juin à 14H.

## 2024-037 - Contrat d'apprentissage en espace vert

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que Monsieur Raphaël COURTIN a remplacé Monsieur Frédéric ROGER suite à son arrêt de travail. Celui-ci a donné entière satisfaction et en partenariat avec CAP Emploi il est possible de signer un contrat d'apprentissage en espace vert pour l'obtention d'un CAPA Jardinier paysagiste en 2 ans.

Cette formation s'effectuerait du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2026 avec une semaine sur trois au CFA Chambre d'agriculture à Laon.

A la prise en charge du salaire chargé de l'apprenti ainsi que de la formation dispensée par le CFA qui s'élève à 80% s'ajoute 20% pour le tuteur, soit une prise en charge de 100%.

A la pérennisation du contrat, une prime de 4 000 € pourrait être versée à l'employeur (CDI ou titularisation).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de valider cette demande de formation
- autorise Madame le Maire à signer le contrat d'apprentissage

## Questions diverses

**\* Ecole :** Madame le Maire précise qu'elle a sollicité auprès de la DASEN une réponse écrite pour la fermeture de classe annoncée il y a plusieurs semaines. Pour des raisons d'effectifs et économiques l'école maternelle, rue de la Verdure sera fermée et la classe sera transférée dans les locaux de l'école rue de l'église.

Madame le Maire rappelle que la date de l'inauguration de la dénomination de l'école approche. Diverses présentations de panneaux ont été présentées et le choix d'un totem avec plaque accompagné d'un personnage a été validé par les membres présents.

Madame le Maire précise que Monsieur James Smales financera une partie de cette cérémonie.

De plus M. Smales a fait un nouveau don de 10 000\$ (pour financer des livres et des sorties scolaires) que les membres du Conseil Municipal accepte avec gratitude.

**\* Commission des fêtes :** Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la commission des fêtes, ainsi les tarifs des tickets pour les enfants sont arrêtés.

Pour des raisons matérielles, il n'y aura pas de musique au feu d'artifice, à moins que la société Eurodrop fournisse le matériel.

**\*Elections législatives :**

**Composition du bureau de vote du 30 juin 2024 provisoire :**

<b>8h00 – 10h30</b>	<b>10h30 – 13h00</b>
<b>Dominique LEBLOND</b>	<b>Dominique LEBLOND</b>
Marie BARBAUX-DREUX	Sophie MENUS
Sylvie CAMELLE	Benoît ROGER
<b>13h00 – 15h30</b>	<b>15h30 – 18h00</b>
<b>Patrick LE REZIO</b>	<b>Grégory COIGNOUX</b>
Olivier PAWLICKI	Mélanie EVRA
Adeline NEAU	Jean-Claude ARTEIL

**Composition du bureau de vote du 7 juillet 2024 provisoire :**

<b>8h00 – 10h30</b>	<b>10h30 – 13h00</b>
<b>Dominique LEBLOND</b>	<b>Sophie MENUS</b>
Marie BARBAUX-DREUX	Adeline NEAU
Sylvie CAMELLE	Mélanie EVRA
<b>13h00 – 15h30</b>	<b>15h30 – 18h00</b>
<b>Patrick LE REZIO</b>	<b>Grégory COIGNOUX</b>
Annick OHLERT	Laetitia FOREST
Dominique LEBLOND	Jean-Claude ARTEIL

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Carole RIBEIRO

